



# PARIS 2018

21<sup>e</sup> Colloque international en  
évaluation environnementale  
3-5 septembre

Atelier de  
formation  
6-8 septembre

**Gestion des controverses environnementales :  
quel est le rôle de l'évaluation environnementale ?**



## Introduction

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) et ses partenaires, le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et AgroParisTech, sont heureux de vous annoncer la tenue du prochain Colloque international en évaluation environnementale, à Paris (France), du 3 au 5 septembre 2018.

Activité phare du SIFÉE, cet évènement a pour objectif de réunir les acteurs de l'évaluation environnementale (ÉE) afin de faire le point sur les pratiques et de préciser les contours de ce domaine. Regroupant entre 150 et 200 participants, représentants de toute la chaîne de décision environnementale, il constitue le principal forum d'échanges pour l'expertise francophone en ÉE.

Cette 21<sup>e</sup> édition du Colloque international portera sur le thème suivant : « Gestion des controverses environnementales : quel est le rôle de l'évaluation environnementale? ». L'évènement aura lieu dans les installations du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) ([Tour Sequoia, 1 Place Carpeaux, 92800 Puteaux](#)), à quelques minutes de marche de la [Gare de La Défense](#).

## Mise en contexte

Depuis quelques années, nous assistons à une augmentation du nombre et de l'ampleur des controverses publiques relativement à la réalisation de projets industriels ou d'infrastructures à usage public. Certaines dégénèrent en conflits ouverts entre les protagonistes, conduisant parfois à des retards, voire à l'abandon des projets.

Les enjeux soulevés à l'occasion des controverses ne concernent pas uniquement les modalités de réalisation des projets et la recherche de moyens pour en atténuer les impacts et maximiser les retombées. D'aucuns remettent en question leur justification, les jugeant incompatibles avec leurs intérêts ou même leur conception du développement.

L'analyse des controverses suscitées par la réalisation des projets tend à démontrer que les phénomènes sociaux à l'origine des mouvements d'opposition sont complexes. Les observations émanant de nombreuses recherches sociologiques récentes mettent en relief le degré élevé de différenciation sociale atteint dans les sociétés modernes et qui se traduit par la construction de systèmes de signification multiples. Aucune hiérarchie des préoccupations, aucun point de vue particulier ne pourrait plus revendiquer une objectivité ou une validité en soi interrogeant la façon de dégager un intérêt collectif. Par exemple, il est aujourd'hui commun de considérer que la foi dans la technologie pour résoudre les problèmes ne constitue plus la seule valeur ni une valeur partagée par tous. Ce phénomène rend d'autant plus délicat l'arbitrage nécessaire entre les considérations économiques, environnementales et sociales soulevées à l'occasion de la réalisation des projets et entre les intérêts souvent divergents des acteurs de la controverse.

D'aucuns considèrent que l'évaluation environnementale (ÉE) et les dispositifs de participation citoyenne afférents facilitent la recherche de réponses à ces questions par la production d'informations précises et structurées sur les conséquences, les risques et les impacts des actions projetées. Mais dans quelle mesure les dispositifs existants jouent-ils vraiment ce rôle. Sinon pourquoi ? Ce questionnement s'inscrit dans le contexte d'un discours de plus en plus présent dans l'espace public en faveur de l'allègement des processus d'ÉE présentés souvent comme un obstacle au développement et l'émergence de dispositifs de négociations parallèles entre parties prenantes qui conduisent à la conclusion « d'ententes sur les impacts et les bénéfices » des projets, sachant qu'il s'agit le plus souvent d'ententes privées, réalisées en marge de l'application des procédures publiques d'ÉE et qui visent à déterminer certaines conditions de réalisation des projets.

## Objectifs du Colloque

Les objectifs du Colloque sont :

- Comprendre comment naissent et évoluent les controverses publiques ;
- Faire le point sur la façon dont l'évaluation environnementale (ÉE) est perçue et pratiquée, en tenant compte notamment des évolutions récentes des cadres méthodologique et juridique (notamment en France) dans lesquels elle s'inscrit ;
- Faire le point sur le rôle effectif des processus d'ÉE et des dispositifs participatifs dans la gestion des controverses à partir de cas récents dans une approche comparative internationale ;
- Identifier les mesures concrètes pour renforcer le rôle des processus d'ÉE et des dispositifs participatifs à cet égard, voir dégager des bonnes pratiques, que ce soit dans les outils utilisés par les praticiens de l'ÉE ou dans la façon dont celle-ci s'articule dans la prise de décision ;
- Promouvoir l'échange de points de vue entre les intervenants (maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, autorités administratives, collectivités, groupes d'intérêt, juristes, etc.) sur cette question.

## Thématiques du Colloque

Les communications qui seront présentées en plénières couvriront les différents aspects du thème central du Colloque :

### ***Plénière 1.1 – Controverses publiques : causes et évolution***

Comment émergent les controverses autour des projets de développement ou d'aménagement ? Quelles sont les anticipations, les solutions de rechange présentées ? Comment ont été réfléchis et analysés les enjeux environnementaux à prendre en compte ? Pourquoi deux projets aux caractéristiques semblables, sur un même territoire, susciteraient-ils dans un cas la controverse, mais pas dans l'autre ? Qu'est-ce qui fait débat ?

### ***Plénière 1.2 – Évaluation des impacts par projets : contraintes et limites***

L'implantation de dispositifs d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux dans le régime général de protection de l'environnement des États et dans les processus décisionnels des organismes privés et multilatéraux de financement constitue une évolution importante par rapport à la situation qui prévalait jusqu'alors où les faisabilités technique et économique constituaient les principaux critères de réalisation des projets. Toutefois, ces dispositifs permettent-ils d'appréhender l'ensemble des enjeux des controverses ? Quelles sont les limites des dispositifs d'évaluation des impacts par projet pour la recherche de solution socialement acceptable en contexte de controverse ?

### ***Plénière 1.3 – Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses : retour d'expérience***

À partir d'exemples spécifiques, quel a été l'apport des dispositifs d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux dans le cas de projets controversés ?

### ***Plénière 2.1 – Réforme des processus : en quête d'une meilleure efficacité de l'évaluation environnementale et de la participation citoyenne***

Au fil des années, de nombreuses critiques ont été formulées par les observateurs et divers comités d'étude concernant les processus formels d'évaluation environnementale donnant lieu à des réformes significatives de leur encadrement législatif et réglementaire. Cette plénière présente quelques exemples récents de réforme des processus.

### ***Plénière 2.2 – Vers le renforcement du rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses ou chronique d'une marginalisation annoncée ?***

Nous assistons à l'émergence de nouvelles pratiques, en marge des processus formels d'évaluation environnementale (ÉE). Il s'agit de s'interroger sur l'effectivité du cadre juridique de l'évaluation environnementale et la façon dont il s'articule avec le développement de méthodes moins formalisées ou des mécanismes plus sectoriels de prévention des impacts / intégration de l'environnement / association du public et des parties prenantes. La pluralité des méthodes de prévention et de résolution des conflits basées la négociation, la conciliation, la médiation ou l'arbitrage est-elle de nature à affaiblir la visibilité de l'évaluation environnementale ou est-elle au contraire l'occasion d'en renforcer le rôle dans la gestion des controverses ? Quel est l'apport spécifique de l'ÉE à cet égard ?

### ***Plénière 3.1 – Défis à relever, innovations à implanter***

Quelles améliorations pourraient être apportées aux processus et aux pratiques actuelles en matière d'ÉE qui favorisent : 1) une meilleure intégration des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la planification des actions qu'il s'agisse de projets ou de politiques, de plans et de programmes, 2) la prise en compte des préoccupations des parties prenantes à l'étape de l'analyse de la portée des études et de leurs préférences à celle de la décision ?

### ***Plénière 3.2 – Table ronde***

À la lumière des interventions faites durant le Colloque, des personnes clés, représentant différentes catégories d'acteurs et différents territoires, seront appelés à débattre de la question centrale, soit le rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses.

### ***Sessions simultanées***

Parallèlement au thème principal du Colloque, une section distincte du programme est dédiée à des thématiques générales liées au domaine de l'ÉE. Les sessions simultanées du jour 2 permettront ainsi aux membres du réseau du SIFÉE de partager les pratiques innovantes répertoriées dans l'espace francophone.

## **Atelier de formation**

Cette année, le Colloque du SIFÉE sera suivi d'un Atelier de formation de trois jours. Le thème de l'Atelier sera : « Gestion des controverses environnementales : pratiques et outils ». Nous approfondirons les thématiques abordées au Colloque. Une attention particulière sera portée aux aspects de mise en œuvre des mesures proposées durant le Colloque pour améliorer les processus et les méthodes. Des exercices pratiques seront réalisés à partir de l'analyse de cas concrets. Cette activité aura lieu à l'institut AgroParisTech ([19 Avenue du Maine, 75015 Paris, France](https://www.agroparistech.com/)), à quelques minutes de marche de la [Gare Montparnasse](https://www.gare-montparnasse.com/).

## Inscription

Pour participer au Colloque ou l'Atelier de formation vous devez vous inscrire en bonne et due forme et payer les frais d'inscription inhérents à votre participation. Pour ce faire, vous devez remplir le [formulaire d'inscription](#) disponible sur le site Internet du SIFÉE et le retourner par courriel, à [sifee@sifee.org](mailto:sifee@sifee.org). Les frais d'inscription couvrent la documentation, la participation aux différentes séances et les pauses et les repas du midi (d'autres activités peuvent s'ajouter).

	Membre du SIFÉE	Régulier	Étudiant
<b>Colloque (3 au 5 septembre)</b>			
Avant le 6 août 2018	300 €	400 €	200 €
À partir du 6 août 2018	350 €	450 €	250 €
<b>Atelier de formation (6 au 8 septembre)</b>			
Avant le 6 août 2018	600 €	700 €	350 €
À partir du 6 août 2018	650 €	750 €	400 €

## Appui au financement du Colloque

Les organismes qui souhaitent appuyer financièrement la tenue du Colloque et de l'Atelier de formation sont invités à consulter le [plan d'appui financier](#) pour connaître les différentes catégories d'appui et les bénéfices et avantages qui s'y rattachent.

## Programme du Colloque

	3 septembre	4 septembre	5 septembre
	Jour 1	Jour 2	Jour 3
<b>avant-midi</b>	<b>Accueil</b>	<b>Plénière 2.1</b> Réforme des processus : en quête d'une meilleure efficacité de l'évaluation environnementale et de la participation citoyenne	<b>Plénière 3.1</b> Défis à relever, innovations à implanter
	<b>Ouverture</b>		
	<b>Plénière 1.1</b> Controverses publiques : causes et évolution	<b>Plénière 2.2</b> Vers le renforcement du rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses ou chronique d'une marginalisation annoncée ?	<b>Plénière 3.2</b> Table ronde
<b>après-midi</b>	<b>Plénière 1.2</b> Évaluation des impacts par projets : contraintes et limites	<b>Sessions simultanées</b>	
		<b>Session 1</b> Méthodologie : développements récents	<b>Session 2</b> Participation des parties prenantes au processus d'ÉE
	<b>Plénière 1.3</b> Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses : retour d'expérience	<b>Sessions simultanées</b>	
		<b>Session 4</b> Enjeux spécifiques	<b>Session 5</b> Processus formels d'évaluation environnementale
		<b>Synthèse</b>	
		<b>Clôture</b>	

### 3 septembre (avant-midi)

Jour 1	
<b>8h45</b>	Accueil des participants
<b>Ouverture</b>	
<b>09h30</b>	Cérémonie d'ouverture  <i><b>Laurence MONNOYER-SMITH</b>, Commissaire générale et déléguée interministérielle au développement durable, France (sous réserve)</i>  <i><b>Maya LEROY</b>, Enseignant-Chercheur, Responsable de l'UFR Gestion de l'environnement, AgroParisTech, France</i>  <i><b>Joël Ahoahome AGBEMELO-TSOMAFO</b>, Président du conseil d'administration, SIFÉE</i>
<b>10h00</b>	Conférence introductive – Gestion des controverses environnementales : quel est le rôle de l'évaluation environnementale ?  <i>Intervenant à venir</i>
<b>10h30</b>	<b>Pause</b>
<b>Plénière 1.1</b>	
Controverses publiques : causes et évolution	
<b>10h45</b>	Les éléments constitutifs de l'acceptabilité sociale comme facteurs explicatifs de l'émergence et de l'évolution des controverses publiques  <i><b>Gilles CÔTÉ</b>, SIFÉE</i>
<b>11h05</b>	Évaluation environnementale, médiation et dialogue normatif  <i><b>Catherine CHOQUETTE</b>, Université de Sherbrooke, Québec-Canada</i>
<b>11h25</b>	Naissance et gestion des controverses environnementales et sociétales : point de vue d'un bureau d'étude  <i><b>Virginie DEFROMONT</b>, EGIS, France</i>
<b>11h45</b>	Discussion
<b>12h20</b>	<b>Repas du midi</b>

### 3 septembre (après-midi)

#### Plénière 1.2

Évaluation des impacts par projets : contraintes et limites

<b>13h40</b>	Hydrocarbures et oléoducs : les évaluations environnementales et sociales sont-elles suffisantes ? <i>Michel A. BOUCHARD, McGill-UNEP Center for Environmental Assessment, Québec-Canada</i>
<b>14h00</b>	Limites de l'évaluation des impacts sur l'environnement de projet pour traiter des controverses liées à la justification des projets : le cas des grands barrages <i>Sibout NOOTEBOOM, CNÉE, Pays-Bas</i>
<b>14h20</b>	Limites de l'évaluation environnementale : analyse et prospective sur les effets environnementaux cumulatifs <i>Xavier LOUBERT-DAVAINE, Eliomys, France</i>
<b>14h40</b>	Signaux faibles et ruptures vs. « intérêt général » – Et si la dimension prospective de l'évaluation environnementale aidait à sortir de l'impasse ? <i>Charlotte LE BRIS, CEREMA Territoires et ville, et Benoît LABBOUZ, AgroParisTech, France</i>
<b>15h00</b>	Discussion
<b>15h15</b>	<b>Pause</b>

#### Plénière 1.3

Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses : retour d'expérience

<b>15h30</b>	Retour sur une expérience de concertation volontaire autour d'une controverse environnementale : la gestion de l'usine de marémotrice de la Rance <i>Carine GRANIER, Mathieu BRUGIDOU et Arthur JOBERT, EDF, France</i>
<b>15h50</b>	Suivi environnemental et social du projet d'appui aux communes urbaines du Mali en commune VI de Bamako : résurgence de conflits et plaintes des riverains lors des travaux <i>Souleymane DEMBELE, CERIGE-Sarl, Mali</i>
<b>16h10</b>	Démarche type d'évaluation environnementale et de participation publique à Hydro-Québec : retour sur un projet controversé <i>Jean HÉBERT, Hydro-Québec, Direction Environnement, Québec-Canada</i>
<b>16h30</b>	Influence des controverses publiques récentes sur les réformes de la participation du public et de l'évaluation environnementale de 2016 en France <i>Patrick DERONZIER, MTEs, France</i>
<b>16h50</b>	Discussion
<b>17h05</b>	<b>Fin de la journée</b>



**4 septembre (avant-midi)**

Jour 2	
<b>Plénière 2.1</b> Réforme des processus : en quête d'une meilleure efficacité de l'ÉE et de la participation citoyenne	
<b>08h55</b>	Contribution de la réforme de l'évaluation environnementale de 2016 en France à la diminution des controverses  <i>David CATOT, MTEs, France</i>
<b>09h15</b>	Indépendance et valeur ajoutée des autorités environnementales dans les processus de décision : 2 ans de recul après la création des missions régionales d'autorité environnementale (MRAe)  <i>Philippe LEDENVIC, Autorité environnementale, France</i>
<b>09h35</b>	Enjeux et perspectives de l'institutionnalisation de la démocratie environnementale en France  <i>Floran AUGAGNEUR et Ilaria CASILLO, CNDP, France</i>
<b>09h55</b>	Processus d'évaluation environnementale au Sénégal : améliorations possibles  <i>Ousmane THIAM, Technologies Propres OT, Sénégal</i>
<b>10h15</b>	Discussion
<b>10h30</b>	<b>Pause</b>
<b>Plénière 2.2</b> Vers le renforcement du rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses ou chronique d'une marginalisation annoncée ?	
<b>10h45</b>	Expérience innovante de mesure de l'effectivité des lois sur les études d'impact au moyen d'indicateurs juridiques  <i>Michel PRIEUR, CRIDEAU – Université de Limoges et Christophe BASTIN, Ingénieur conseil, France</i>
<b>11h05</b>	Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses : quel dialogue entre les enjeux de méthode et la fabrique du droit de l'évaluation environnementale ?  <i>Sylvain MONTEILLET, Conseil d'État, France</i>
<b>11h25</b>	Principe de non régression et évaluation environnementale : des réformes objets de controverses  <i>Serge SOUMASTRE, SFDE Section Aquitaine, France</i>
<b>11h45</b>	La place de l'ÉE dans les exercices de planification et l'articulation avec la concertation publique  <i>Anthony DOUET, Fédération Nationale des SCOT, France</i>
<b>12h05</b>	Discussion
<b>12h20</b>	<b>Repas du midi</b>

**4 septembre (après-midi)**

Sessions simultanées		
	<b>Session 1</b> Méthodologie : développements récents	<b>Session 2</b> Participation des parties prenantes au processus
<b>13h30</b>	Comment évaluer les incidences environnementales d'un document de planification stratégique ? L'exemple des Documents Stratégiques de Façades Maritimes <b>Laurent BARBUT</b> , EPICES, France	La convention d'Aarhus face au défi de la promotion de la participation du public dans les instances internationales <b>Laura MICHEL</b> , Université de Montpellier, CEPEL, France
<b>13h50</b>	Apports de la simulation numérique de dynamique de métapopulation à l'évaluation environnementale <b>Sylvain MOULHERAT</b> , TerrOïko, France	Application des ordonnances de 2016 relatives à l'évaluation environnementale et la participation du public : l'exemple du raccordement d'un projet offshore <b>Stella CITI et Claire GRANDET</b> , RTE, France
<b>14h10</b>	Les perceptions des populations locales de la forêt du Karthala aux Comores et du projet de sa mise en protection : une approche par les cartes cognitives et des représentations sociales <b>Abdou SOILIH</b> , AgroParisTech / ABIES / CIRED, France	Interactions entre infrastructures, environnement et territoires - enjeux et stratégies d'un partenariat public privé de recherche : le programme ITTECOP <b>Yannick AUTRET</b> , MTES, et <b>Bruno VILLALBA</b> , AgroParisTech, France
<b>14h30</b>	Apport de l'amélioration des méthodes et outils à la qualité de l'analyse des impacts dans les évaluations environnementales : le cas des palmeraies d'Ekondo Titi et Ngwéi au Cameroun <b>Mesmin TCHINDJANG</b> , Université de Yaoundé 1, Cameroun	Le rôle des associations de protection de l'environnement dans l'amélioration des dispositifs d'évaluation environnementale <b>Antoine GATET et Emmanuel WORMSER</b> , France Nature Environnement, France
<b>14h50</b>	L'expertise du BRGM dans le domaine des géosciences en appui aux politiques publiques <b>Daniel MATON</b> , BRGM, France	Acceptabilité sociale des grands projets : construire la légitimité au lieu de la décréter <b>Simon GOURDIN et Simon MATET</b> , Ministère de l'Économie, France
<b>15h10</b>	Discussion	Discussion
<b>15h20</b>	<b>Pause</b>	

**4 septembre (après-midi)**

	<b>Session 3</b> Enjeux spécifiques	<b>Session 4</b> Processus formels d'ÉE
<b>15h35</b>	Prise en compte de la composante ethnobotanique dans les évaluations environnementales au Burkina Faso : cas des permis d'exploitations minières  <i>Lassina SANOU, CNSF, Burkina Faso</i>	Favoriser le dialogue lors de la planification des projets : le cas de parcs éoliens au Québec  <i>Cynthia MARCHILDON, MDDELCC, Québec-Canada</i>
<b>15h55</b>	Barrage de Souapiti en Guinée : rôle de l'étude d'impact environnemental et social dans la recherche de solutions socialement acceptables  <i>Nathalie TOMCZAK, Tractebel, France</i>	Importance de l'évaluation environnementale et avis de l'Autorité environnementale dans le cadre des enquêtes publiques  <i>Brigitte CHALOPIN, CNCE, France</i>
<b>16h15</b>	Le volet « changement climatique » des études d'impact : état de l'art des pratiques et méthodes en France et perspectives  <i>Jean-Marc VALET, CEREMA, et Jean-Pierre CHANG, CITEPA, France</i>	La séquence ERC, un outil indispensable pour la conception d'un projet acceptable : point de situation sur les travaux méthodologiques en France  <i>Tiphaine LEGENDRE, MTEs, France</i>
<b>16h35</b>	Plan de gestion de l'empreinte carbone de l'Aéroport international Blaise Diagne  <i>Ibrahima Abdoulaye HANE, Aéroport international Blaise Diagne, Sénégal</i>	L'évaluation environnementale et sociale de projets de développement rural en amont de leur due-diligence par le bailleur : retour d'expérience et difficultés d'application des cadres normatifs de maîtrise des risques environnementaux et sociaux  <i>Loïc TRÉBAOL, Cabinet Trébaol, et Agnès LAMBERT-DIOUF, Iram, France</i>
<b>16h55</b>	Impacts sanitaires et environnementaux de l'orpaillage au Niger  <i>Issa ADJI, MEDD, Niger</i>	Industrialisation, ressources naturelles, espaces de vie, et moyens de subsistance de communautés bordières : rôle de l'évaluation environnementale  <i>Pierre A. PANDA, RACEN, Rép. Dém. du Congo</i>
<b>17h15</b>	Discussion	Discussion
<b>17h25</b>	<b>Fin de la journée</b>	

## 5 septembre (avant-midi)

Jour 3	
<b>Plénière 3.1</b> Défis à relever, innovations à implanter	
<b>08h55</b>	Les conflits aigus d'environnement sont-ils le révélateur d'une insuffisance des procédures obligatoires de concertation?  <i>Laurent MERMET, AgroParisTech, France</i>
<b>09h15</b>	Aide multicritère à la décision et multi-acteurs à la concertation, la délibération ou la négociation en vue d'une décision : application à la résolution de conflits en évaluation environnementale  <i>Jean-Philippe WAAUB, UQAM, Québec-Canada</i>
<b>09h35</b>	Éviter-Réduire-Compenser : d'un idéal conceptuel aux défis de sa mise en œuvre  <i>Charlotte BIGARD, CEFÉ-CNRS, France</i>
<b>09h55</b>	Charte de la participation du public : nouvel outil et nouvelle dynamique pour le développement d'une culture de la participation du public en France  <i>Joana JANIW, MTES, France</i>
<b>10h15</b>	Discussion
<b>10h30</b>	<b>Pause</b>
<b>Plénière 3.2</b> Table ronde	
<b>10h45</b>	Débat sur le rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses  <i>Intervenants représentant différentes catégories d'acteurs et territoires</i>
<b>12h20</b>	<b>Repas du midi</b>

**5 septembre (après-midi)****Synthèse du Colloque****13h40** Synthèse du Colloque*Gilles CÔTÉ, SIFÉE***14h30** Discussion**Clôture****15h00** Cérémonie de clôture*SIFÉE, MTES, AgroParisTech***16h00** **Fin de la journée**

### Affiches

L'acharnement des projets miniers dans la région bauxitique de Boké, faiblesses de mise en œuvre des PGES

**Abdoulaye KEITA**, *Radio Espace FM Guinée, Guinée*

Changements climatiques et réduction des émissions des gaz à effet de serre dans le transport aérien par les biocarburants alternatifs : défis et perspectives

**Boniface MBOKOLO YONGELI ESSIME**, *CRSAT, Rép. Dém. du Congo*

## Programme de l'Atelier de formation

	6 septembre	7 septembre	8 septembre
	Jour 1	Jour 2	Jour 3
<b>avant-midi</b>	<b>Accueil</b>  <b>Introduction</b>  <b>Séance 1.1</b> Controverse et gestion environnementale et sociale des projets de barrages en zone subsaharienne : projet hydroélectrique de Sambangalou	<b>Séance 2.1</b> Utilisation des ressources juridiques lors de la réalisation d'une évaluation environnementale, sur le plan interne ou dans un contexte transfrontalier  <b>Séance 2.2</b> Gestion des controverses environnementales en France : retours d'expérience sur la gestion de la controverse autour du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes	<b>Séance 3.1</b> Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses : synthèse et discussion  <b>Séance 3.2</b> Discussion autour de cas de controverses présentés par les participants  <b>Conclusion</b>
	<b>Séance 1.2</b> Gestion de la controverse en contexte subsaharien : réinstallation des populations dans les projets hydroélectriques  <b>Séance 1.3</b> Évaluation environnementale, participation publique et projets de lignes électriques au Québec	<b>Séance 2.3</b> Évaluation environnementale, conflictualité, négociation et décision – le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes	

**6 septembre (avant-midi)**

Jour 1	
<b>08h30</b>	Accueil des participants
<b>Introduction</b>	
<b>09h00</b>	Tour de table et présentation du programme <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation des intervenants et des participants</li><li>- Présentation du déroulement de la formation</li><li>- Propositions de retours d'expériences des participants pour le volet 3</li></ul> <p style="text-align: right;"><b>Loïc TRÉBAOL</b>, Cabinet Trébaol, France</p>
<b>10h00</b>	<b>Pause</b>
<b>Volet 1</b> Controverses et projets énergétiques en contexte international : retours d'expérience en Afrique subsaharienne et au Québec	
<b>10h15</b>	<b>Séance 1.1</b> Controverse et gestion environnementale et sociale des projets de barrages en zone subsaharienne : projet hydroélectrique de Sambangalou <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de l'exercice et du cas d'étude</li><li>- Mise en situation des participants, approche participative</li><li>- Formulations et discussions autour du cas d'étude</li></ul> <p style="text-align: right;"><b>Jean HÉBERT</b>, Hydro-Québec, Québec-Canada <b>Nathalie TOMCZAK</b>, Tractebel, France <b>Loïc TRÉBAOL</b>, Cabinet Trébaol, France</p>
<b>12h15</b>	<b>Repas du midi</b>



**6 septembre (après-midi)****Volet 1 (suite)**

Controverses et projets énergétiques en contexte international : retours d'expérience en Afrique subsaharienne et au Québec

**13h15****Séance 1.2**

Gestion de la controverse en contexte subsaharien : réinstallation des populations dans les projets hydroélectriques

- Présentation de l'exercice et du cas d'étude
- Démarche de participation publique
- Leçons apprises
- Formulations et discussions autour du cas d'étude avec les participants

**Nathalie TOMCZAK**, Tractebel, France

**15h15****Pause****15h30****Séance 1.3**

Évaluation environnementale, participation publique et projets de lignes électriques au Québec – Une démarche rigoureuse, des projets parfois controversés

- Description du projet et mise en contexte
- Démarche d'évaluation environnementale
- Démarche de participation publique
- Controverse et efforts additionnels déployés
- Leçons apprises
- Discussion avec les participants

**Jean HÉBERT**, Hydro-Québec, Québec-Canada

**17h30****Fin de la journée**

**7 septembre (avant-midi)****Jour 2****Volet 2**

Gestion des controverses environnementales en Europe et en France

**09h00****Séance 2.1**

Utilisation des ressources juridiques lors de la réalisation d'une évaluation environnementale, sur le plan interne ou dans un contexte transfrontalier

- Points sur lesquels se focalisent les questions juridiques lors de la réalisation de l'EE
- Comment intégrer ces sujets juridiques durant la discussion sur un projet
- Quels sont les enjeux pour les différents acteurs de l'ÉE, dans un contexte de « juridiciarisation » des controverses, rôle du contentieux, articulation avec les demandes de simplification du Droit
- Discussion avec les participants autour de la déclinaison de ces enjeux dans les contextes propres aux pays du Sud

*Sylvain MONTEILLET, Conseil d'État, France***10h30****Pause****10h45****Séance 2.2**

Gestion des controverses environnementales en France : retours d'expérience sur la gestion de la controverse autour du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

- Description du cas de projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes
- Présentation de la démarche de médiation
- Leçons apprises
- Discussion avec les participants

*Emmanuel CONSTANTIN, MTES, France***12h15****Repas du midi**

**7 septembre (après-midi)****Volet 2 (suite)**

Gestion des controverses environnementales en Europe et en France

**13h15****Séance 2.3**

Évaluation environnementale, conflictualité, négociation et décision – le projet d’aéroport de Notre-Dame-des-Landes

- Description du cas de projet d’aéroport de Notre-Dame-des-Landes
- Présentation de la démarche de médiation
- Leçons apprises
- Discussion avec les participants

*Laurent MERMET, AgroParisTech, France***15h15****Pause****15h30****Séance 2.3 (suite)**

Évaluation environnementale, conflictualité, négociation et décision – le projet d’aéroport de Notre-Dame-des-Landes

*Laurent MERMET, AgroParisTech, France***17h30****Fin de la journée**

**8 septembre****Jour 3****Volet 3**

Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses

**08h45****Séance 3.1**

Rôle de l'évaluation environnementale dans la gestion des controverses : synthèse et discussions

*Jean HÉBERT, Hydro-Québec, Québec-Canada**Sylvain MONTEILLET, Conseil d'État, France**Nathalie TOMCZAK, Tractebel, France**Loïc TRÉBAOL, Cabinet Trébaol, France***10h15****Pause****10h30****Séance 3.2**

Discussions autour de cas de controverses présentés par les participants

*Jean HÉBERT, Hydro-Québec, Québec-Canada**Sylvain MONTEILLET, Conseil d'État, France**Nathalie TOMCZAK, Tractebel, France**Loïc TRÉBAOL, Cabinet Trébaol, France***12h00****Conclusion****12h30****Cocktail offert aux participants**

## Comité organisateur

### **Armelle CARON**

Ingénieure de recherche, AgroParisTech, France

### **Antoni CORMIER**

Chargé de projets, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

### **Gilles CÔTÉ**

Directeur général, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

### **Virginie DEFROMONT**

Directrice technique Environnement Énergie, Egis, France

### **Patrick DERONZIER**

Sous-directeur adjoint, Sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable dans les politiques publiques, Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France

### **Maya LEROY**

Enseignante-chercheur, AgroParisTech, France

### **Gwendoline ROUZIÈRE**

Cheffe de la Mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale, Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France

### **Jeremy VENDE**

Ingénieur de recherche, AgroParisTech, France

## Comité scientifique du Colloque

**Joël AGBEMELO TSOMAFO**

Directeur, JAT Consulting, Togo

**Armelle CARON**

Ingénieure de recherche, AgroParisTech, France

**Brigitte CHALOPIN**

Directrice, Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs (CNCE), France

**Florence CLAP**

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), France

**Gilles CÔTÉ**

Directeur général, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

**Virginie DEFROMONT**

Directrice technique Environnement Énergie, Egis, France

**Patrick DERONZIER**

Sous-directeur adjoint, Sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable dans les politiques publiques, Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France

**Anne-Marie GAUDET**

Directrice, Bureau régional du Québec, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Québec, Canada

**Mario GAUTHIER**

Professeur-chercheur, Université du Québec en Outaouais (UQO), Québec, Canada

**Philippe LEDENVIC**

Président, Autorité environnementale, France

**Maya LEROY**

Enseignante-chercheur, AgroParisTech, France

**Cynthia MARCHILDON**

Adjointe exécutive, Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), France

**Sylvain MONTEILLET**

Maître des requêtes en service extraordinaire, Conseil d'État, France

**Gwendoline ROUZIÈRE**

Cheffe de la Mission d'appui aux directions régionales sur l'autorité environnementale, Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France

**Jean-Philippe WAAUB**

Professeur, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

## **Comité pédagogique de l'Atelier de formation**

**Armelle CARON**

Ingénieure de recherche, AgroParisTech, France

**Gilles CÔTÉ**

Directeur général, Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)

**Maya LEROY**

Enseignante-chercheur, AgroParisTech, France

**Loïc TRÉBAOL**

Consultant indépendant, Cabinet Trébaol, France

**Jeremy VENDE**

Ingénieur de recherche, AgroParisTech, France

**Sylvain MONTEILLET**

Maître des requêtes en service extraordinaire, Conseil d'État, France

## À propos du SIFÉE

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) est un organisme non gouvernemental international, à but non lucratif, dont le siège social est situé à Montréal (Québec-Canada). Il fédère plusieurs organisations en provenance de toutes les régions de la Francophonie et anime un réseau de plus de 3000 praticiens de l'évaluation environnementale.

Le SIFÉE a pour principale mission de faire la promotion de l'évaluation environnementale dans l'espace francophone. Pour ce faire, il initie des actions visant à renforcer la compétence des spécialistes et décideurs œuvrant dans les secteurs de l'évaluation environnementale, de la participation publique et du développement durable. Entre autres, le SIFÉE organise annuellement un Colloque international et une École d'été en évaluation environnementale.

Le fonctionnement du SIFÉE est soutenu par le ministère français de la Transition écologique et solidaire (MTES), le ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le ministère québécois des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).





## Les organismes hôtes

### **Ministère de la Transition écologique et solidaire**

Le ministère français de la Transition écologique et solidaire (MTES) prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, notamment en matière tarifaire, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de la mer, à l'exception de la construction et de la réparation navales, ainsi que dans les domaines des pêches maritimes et de l'aquaculture. Il élabore et met en œuvre la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Il promeut une gestion durable des ressources rares. Il est chargé des relations internationales sur le climat. À ce titre, il conduit les négociations européennes et internationales sur le climat et veille à la mise en œuvre des accords conclus, en concertation avec le ministre des Affaires étrangères et du Développement international. Il participe à l'élaboration des programmes de recherche concernant ses attributions.



### **AgroParisTech**

Considéré comme établissement supérieur « leader » dans les sciences du vivant, AgroParisTech conduit deux missions fondamentales : la formation d'ingénieurs au cœur d'un dispositif étendu à d'autres cursus académiques et « professionnalisant » articulé en réseaux régionaux ou thématiques bâtis avec de nombreux partenaires; la production et la diffusion de connaissances (recherche et développement) en partenariat avec les grands organismes de recherche et les principaux centres techniques professionnels pertinents. AgroParisTech s'est assigné six grands domaines de compétences pour ses enseignants-chercheurs et d'activités pour ses diplômés : les ressources agricoles et forestières; l'environnement; la transformation agro-industrielle; les biotechnologies; la distribution; l'ensemble des services accompagnant l'acte de production et de commercialisation. L'alimentation des hommes et les préoccupations nutritionnelles, la santé, la prévention des risques sanitaires, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et, d'une manière plus générale, la valorisation des territoires seront au cœur de la mission d'AgroParisTech.



## Mention spéciale

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et les Offices jeunesse internationaux du Québec contribuent au succès du 21<sup>e</sup> Colloque international du SIFÉE en appuyant financièrement la participation de plusieurs acteurs et intervenants du domaine de l'évaluation environnementale.



## Appuis financiers

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) témoigne sa vive gratitude à ces organisations pour leur appui financier au Colloque de Paris.

### *Soutien majeur*



### *Associés*

